

Selon le règlement (UE) N°453/2010 du 20 mai 2010

1 - Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

1.1 Identification de la substance/préparation :

Nom du produit : GDCL

Nature: Lingettes imprégnées

Numéro de pré-enregistrement : sans objet

1.2 Utilisation de la substance/préparation :

Utilisations industrielles (SU 3); utilisations courantes (SU 21); usages professionnels (SU 22); Cosmétiques, produits de soins personnels [PC 39]

1.3 Identification du production/fournisseur :

DELAHAYE INDUSTRIES

ZI D2A, Avenue de Saint Exupery F – 44860 Saint Aignan de Grand Lieu

Tél.: +33 2 40 32 34 00 Fax: +33 2 40 32 38 48

http://www.delahaye-industries.fr mail@delahaye-industries.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence :

Service Produits

Tél.: +33 2 40 32 34 00 Fax.: +33 2 40 32 38 48

2 - Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N°1272/2008

Principaux risques : aucun
Risques spécifiques : aucun
Principaux symptômes : aucun

2.2 Elément d'étiquetage

Eléments d'étiquetage selon le Règlement (CE) N° 1272/2008

Pictogramme : aucun

Mention d'avertissement : aucun
Mention de danger : aucun
Conseils de prudence : aucun

2.3 Autres dangers

Aucun



Selon le règlement (UE) N°453/2010 du 20 mai 2010

3 - Composition/informations sur les composants

Mélange de solvants et d'agents de nettoyage comprenant deux ingrédients qui doivent être identifiés conformément à la directive 2008/42 / CE de la Commission modifiant la directive 76/768 / CE du Conseil concernant les produits cosmétiques

CAS No	EC No	Index No	REACH Registratio n No	% [Weight]	Name	Classification according to 67/548/EEC	Classification according to Regulation (EC) No 1278/2008 CLP
52-51-7	200-143- 0	-	-	F	2-bromo-2- nitropropane-1,3- diol	Xn; N R21/22; R37/38; R41; R50	-
122-99- 6	204-589- 7			D	Phenoxyethanol	Xn, R22 ; R36	-
64-17-5	200-578- 6	603-002-00-5	-	А	Ethyl alcohol	Flammable R11	Flam.Liq.3 H226, Asp.Tox.1 H304, Aquatic Acute 1 H400, Aquatic Chronic 1 H410 Skin Irrit. 2 H315, Skin Sens. 1 H317
Full on pack ingredients list		Aqua, Ethyl Alochol, Decyl glucoside, PEG-15 Cocomonium Chloride, Propylene Glycol, Fatty Alcohol C12-C144 EO + 5 PO, Phenoxyethanol, 2-Bromo-2-Nitropropane-1,3-Diol					

Category: A >50% - B 5-50% - C 1-5% - D 0.1-0.9% - E <0.1% - F <0.0015%

4 - Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Ce produit a été testé dermatologiquement et est considéré comme totalement sûr en utilisation normale.

Inhalation - Pas une voie d'exposition probable en raison de la nature physique du produit. Cependant, en cas de vertige, sortir à l'air frais

Peau - Généralement, le produit n'irrite pas la peau. Le produit a été testé dermatologiquement et aucune réaction (irritation) n'a été observée. En cas d'irritation, laver abondamment avec du savon et de l'eau et cesser temporairement d'utiliser le produit.



Selon le règlement (UE) N°453/2010 du 20 mai 2010

Yeux - Il est recommandé d'éviter tout contact avec les yeux. Au contact des yeux, les yeux doivent être immédiatement lavés abondamment avec de l'eau, la paupière ouverte

Ingestion - L'ingestion n'est en aucun cas considérée comme une voie d'exposition potentielle. NE PAS faire vomir. Rincez bien la bouche avec de l'eau et boire du lait

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non concerné

5- Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction conseillés :

Moyens d'extinction appropriés: Adaptés aux matériaux stockés à proximité immédiate Moyens d'extinction inappropriés: Inconnu

5.2 Dangers spécifiques :

Aucun. Pas d'oxydes de soufre ou d'azote, pas d'halogène libéré.

5.3 Méthodes particulières d'intervention :

Aucune

6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Eviter le contact avec les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement :

Ne pas laisser pénétrer dans le réseau public des eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire pour les lingettes. Si le liquide est renversé, absorbez-le avec un absorbant approprié. Éliminer selon la méthode appropriée définie par les autorités locales.

6.4 Référence à d'autres sections :

Voir section 13.1. pour les essuyages gorgés de liquides absorbés.

7 - Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Evitez le contact avec les yeux.

Conseils sur la protection contre l'incendie et l'explosion: Mesures normales de protection préventive contre l'incendie.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Toujours entreposer dans le récipient d'origine, à l'abri et à la température ambiante. Hermétiquement fermé. Dans un endroit bien ventilé ne dépassant pas 45°.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Non concerné



Selon le règlement (UE) N°453/2010 du 20 mai 2010

8 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient aucune substance avec des valeurs limites d'exposition professionnelle

8.2 Contrôle de l'exposition

- Protection des yeux : Pas nécessaire mais évitez le contact avec les yeux
- Protection de la peau et des mains: Les lingettes ont été testées dermatologiquement et sont sans danger pour le contact avec la peau, mais il est recommandé d'utiliser un gant.
- Protection respiratoire : Pas nécessaire

9 - Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques et essentielles (liquide imprégné) :

Forme : liquide sans couleur

Odeur : Parfum chimique typique

• pH:5 à 8

Changement d'état :

- Régime de fusion : pas de données
- Point débulition : Pas de données
- Evaporation : pas de données
- Densité relative : (g/ml à 25°C) : 0,9400 0,9600
- Solubilité : soluble dans l'eau
- Température d'auto-inflammation : pas de données
- Propriété explosives : non
- Propriétés oxydantes : non
- Point d'éclair : pas de données
- Pression de vapeur à 20°C : pas de données

9.2 Autres informations

- COV: 30 %
- Charge microbienne : Dénombrement des colonies bactériennes <200 UFC / 1 gr de produit
- Comptage des moisissures <100 UFC / 1 gr de produit
- Coliformes fécaux : absents

10 - Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucun danger connu

10.2 Stabilité chimique :

La stabilité du produit est totale lorsqu'il n'est pas gorgé de produits absorbés.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Aucune connue

10.4 Conditions à éviter :

Température extrême. Protéger du soleil



Selon le règlement (UE) N°453/2010 du 20 mai 2010

10.5 Matières incompatibles :

Aucune connue

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Aucun

11 - Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques :

Non toxique.

Produit testé dermatologiquement sans danger pour la main ou la peau. Eviter le contact avec les yeux.

12 - Informations écologiques

12.1 Toxicité aquatique : Aucune signalée

12.2. Persistance et dégradabilité :

Aucune information n'est disponible; cependant, le liquide est presque complètement organique et principalement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation :

Non connu

12.4. Mobilité dans le sol :

Une fois utilisées, les lingettes devront être éliminées conformément à la réglementation de votre pays.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB :

Non concerné.

12.6. Autres effets néfastes : Aucun

13 - Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets :

Pas de résidus dangereux

Attention : Les lingettes **GDCL** ayant absorbé des liquides devront être détruites selon la réglementation locale en vigueur pour la destruction du produit absorbé.

Emballage : Les emballages doivent être éliminés selon les réglementations en vigueur dans chaque pays.

14 - Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU:

Non concerné.

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies :

Non concerné.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport :

L'essuyage non gorgé de produit absorbé est un produit non dangereux selon les réglementations de transports terrestre, fluvial, maritime, aérien.

14.4 Groupe d'emballage :

Non concerné.



Selon le règlement (UE) N°453/2010 du 20 mai 2010

14.5 Dangers pour l'environnement :

Aucun. Voir section 14.3. ci-dessus.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :

Garder le tube d'emballage avec l'ouverture vers le haut pour éviter tous risques de fuite.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC :

Le mélange n'est transporté que dans le cadre d'un produit fini en tant que lingettes de nettoyage

15 - Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

La directive cosmétiques 2008/42 / CE modifiant les annexes 11 et 11 de la directive 76/768 / CEE

Pas de danger dans l'eau

15.2. Evaluation de la sécurité chimique :

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour ce mélange par le fabricant. Le mélange a été testé dermatologiquement et considéré comme sûr en cas d'utilisation sur la peau.

16 - Autres informations

Déclarations de danger

Toutes les mentions de danger se réfèrent aux ingrédients en concentration totale. Lorsque ces ingrédients sont utilisés dans toutes les lingettes ils sont fortement dilués, ce qui conduit à classer le produit de lingettes fini comme étant non dangereux selon une évaluation de sécurité complète en vertu de la directive cosmétique EC1223 / 2009. et tel que déposé sous le portail de l'UE avec le fichier complet d'informations sur les produits (PIF).

Phrase S:

• S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Phrase R:

- R11 : Facilement inflammable
- R20 / 21/22 : Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
- R34 : provoque des brûlures
- R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R 50 : Très toxique pour les organismes aquatiques

Conseil de formation:

Lisez les informations d'accompagnement et utilisez-le uniquement conformément aux instructions du fabricant.

Restrictions recommandées sur les utilisations : Lingette nettoyante pour verre et plastique, pour usage externe uniquement.



Selon le règlement (UE) N°453/2010 du 20 mai 2010

Remarque:

Ces informations ne concernent que le (s) produit (s) susmentionné (s) et n'ont pas besoin d'être valables si elles sont utilisées avec d'autres produits ou dans des processus autres que ceux spécifiquement mentionnés dans les instructions du fabricant. Cela ne représente pas une garantie des propriétés du produit. Les informations fournies sont, au mieux de nos connaissances actuelles, correctes et complètes et sont données de bonne foi mais sans garantie.

Pour plus d'informations ou des précisions sur les données et toute information pertinente disponible sur le produit et la sécurité de sa manipulation, veuillez contacter directement DELAHAYE Industries. Cependant, nous n'offrons aucune garantie ou qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, concernant ces informations, et nous n'assumons aucune responsabilité résultant de leur utilisation. Les utilisateurs doivent faire leurs propres investigations pour déterminer si les informations sont appropriées à leurs fins particulières.